

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2023 À 16 H 00

-----  
Rapport N° 5

SOUTIEN AUX POPULATIONS VICTIMES- SÉISMES EN TURQUIE ET SYRIE  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Olivier BIANCHI, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Alexis BLONDEAU pouvoir à Fatima BISMIR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Odile VIGNAL

-----  
*M. DUBREUIL arrive pendant l'intervention de M. le Maire sur la Capitale Européenne de la Culture.*

*Arrivées de M. BRENAS, M. GODARD (fin du pouvoir à Mme FERREIRA de SOUSA) et Mme BERNARD (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL) pendant le diaporama de la question 2. Arrivée de Mme JOSEPH pendant le débat de la question 2 (fin du pouvoir à M. PEYRE). Arrivée de Mme BISMIR avant le vote de la question 3 (pouvoir de M. BLONDEAU). Départ de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 4 (pouvoir à M. le Maire). Départs de M. LANDIVAR (pouvoir à Mme MAXIMI) et Mme GALLAIS (pouvoir à M. EL BAKKALI) pendant le débat de la question n°9bis. Arrivée de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 10 (fin du pouvoir à M. le Maire). Départ de Mme CANALES avant le vote de la question 54 (pouvoir à M. le Maire).*

*M. FAIDY demande une suspension de séance que M. le Maire accorde. Départ de M. ADENOT pendant la suspension de séance. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.*

-----  
**Rapport N° 5**  
**SOUTIEN AUX POPULATIONS VICTIMES- SÉISMES EN TURQUIE ET SYRIE**  
-----

Rapporteur : Jérôme AUSLENDER

Face aux situations humanitaires en Turquie et en Syrie suscitées par les séismes, la France a décidé de se mobiliser pour apporter une aide en faveur des populations victimes de ces catastrophes.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères appelle les collectivités territoriales à soutenir la Turquie et la Syrie par des dons en nature ou financier. Le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO), géré par le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, plus précisément par la Direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger, a été mis en place et permet de coordonner la réponse des collectivités territoriales françaises aux situations d'urgence et de détresse subies par les populations civiles.

Ce fonds a pour vocation première de venir en aide aux personnes victimes de crises humanitaires à travers le monde et de pourvoir à leurs besoins.

Cette aide permettra de soutenir les actions proposées par des opérateurs impliqués dans la gestion de cette crise (organisations internationales, ONG françaises ou locales) pour soutenir les victimes en leur offrant des services publics de qualité (hébergement d'urgence, restauration, soins, soutien psychologique...).

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite soutenir cette action en proposant, par le biais de la Direction des Relations Européennes et Internationales (DREI), une aide financière exceptionnelle à hauteur de 10 000 euros qui sera versée à la Direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger.

<b>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :</b>
--

- d'approuver le versement de 10 000 euros au fond de concours « contributions des collectivités territoriales au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crise humanitaire à l'étranger : soutien aux populations victimes – séismes en Turquie et en Syrie »
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>54</b>	=	49 Conseillers Présents	+	5 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>54</b>	=	<b>Pour : 54</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

